

ARDENNE MÉTROPOLE
Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse

Concert Printanier

par les élèves du Conservatoire

Mercredi 27 mars 2019
à 18 h

au Théâtre municipal
de Charleville-Mézières

Entrée gratuite / Tout public

Logo ARDENNE MÉTROPOLE

N° 11 - 15 mars 2019 / 5^e année



LA LETTRE HEBDO

Haute tige

emmanuel.fleury@ardenne-metropole.fr

Après la première bouffée printanière que nous avons tous unanimement appréciée en février, ceux d'entre nous qui ont la chance d'avoir un jardin doivent s'impatienter devant les trombes d'eau de ces derniers jours : difficile de concilier cette météo diluvienne avec des travaux de jardinage... Ce sont pourtant des tâches de ce style qui figurent à l'agenda des équipes qui s'affairent sur le chantier du futur campus universitaire, dans le secteur du Moulin Leblanc, à Charleville-Mézières. Alors que les constructions s'achèvent (la maison des étudiants est fin prête, les façades en brique seront terminées fin mars), ce sont les espaces verts qui vont se trouver sous les feux de l'actualité, avec la plantation prochaine de 116 arbres à haute tige. Une petite branche à saisir...

Les efforts paient...

girolamo.licrapi@ardenne-metropole.fr

Votre Lettre hebdo vous présentait la chose en ces termes il y a tout juste 15 jours : *"inciter les habitants du territoire communautaire à prendre de bonnes habitudes en matière de gestion de leurs déchets, le but étant d'en produire moins... et donc de faire des économies, lesquelles pourraient permettre de baisser à terme la fiscalité."* Cette perspective est en passe de devenir réalité. Mardi soir, à Vivier-au-Court, lors du prochain conseil communautaire, Michel Normand, vice-président en charge des finances, proposera en effet à ses collègues élus d'adopter une délibération prévoyant une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit près de 280.000 euros ainsi rendus aux usagers. Ceci pour vous inciter à poursuivre vos efforts.

On embauche

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Envie de vous jeter à l'eau ? Ardenne Métropole est là pour exaucer vos souhaits ! Notre communauté d'agglomération est effectivement à la recherche de quatre jeunes adultes (18-30 ans) désireux de préparer et obtenir le BPJEPS, mention AAN. En version française, le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention activités aquatiques et de la natation. Concrètement, les jeunes retenus signeront pour la période septembre 2019-août 2020 un contrat d'apprentissage qui leur garantira une formation alternée : au Creps de Reims pour l'aspect théorique et dans les équipements aquatiques communautaires pour la partie pratique. Le coût de la formation sera pris en charge par l'agglomération et des embauches sont possibles à la clé.

C'est le printemps !

vincent.martinet@ardenne-metropole.fr

On ne revient pas sur les affres météorologiques de ces derniers jours, mais même si votre pluviomètre déborde, c'est bientôt le printemps ! On en veut pour preuve le concert, forcément printanier, que va vous proposer le conservatoire d'Ardenne Métropole, le mercredi 27 mars, à 18 h, au théâtre de Charleville-Mézières. Ce sont les ensembles qui seront mis à l'honneur, soit une bonne centaine de musiciens venus de tout le territoire communautaire pour un programme particulièrement varié, de Jean-Baptiste Lully à Dave Brubeck en passant par Andrew Lloyd Webber ou des morceaux traditionnels du folklore klezmer. Bref, pour tous les goûts et toutes les oreilles ! Entrée gratuite, mais ne soyez pas en retard, le théâtre sera sûrement plein...